

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_001 | Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.CollectionBoite_001-14-chem | Organisation de la justice \[?\] au Moyen-Age](#)
[ItemJoüon Des Longrais, Le droit criminel anglais au moyen-âge: 1066-1485 | Les grandes catégories de crimes royaux en Angl. \(M.A.\)](#)

Joüon Des Longrais, Le droit criminel anglais au moyen-âge: 1066-1485 | Les grandes catégories de crimes royaux en Angl. (M.A.)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb001_f0342

SourceBoite_001-14-chem | Organisation de la justice [?] au Moyen-Age

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Note éditoriale- Joüon Des Longrais : #nobnf

; https://www.worldcat.org/title/droit-criminel-anglais-au-moyen-age-1066-1485/oclc/491651739&referer=brief_results

Personnes citées[Henri II](#)

Références bibliographiques[Joüon Des Longrais, Le droit criminel anglais au moyen-âge: 1066-1485](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

1/. Felonie.

Les seigneurs pouvaient être poursuivis de plein droit de la couronne (qui pour eux était consécration de la loi de criminel du motif du roi).

Henri II ~~de~~ ^{avait} eut eider un bon conseil pour seigneur
et le ministre criminel.

- le roi pouvait être le hibit
- le seigneur de droit de son droit
reputait de finitivité le bon. les seigneurs
du condamner ont pris de tout droit.

L'acte de la législation était que le seigneur d'un
seigneur pouvait être accusé par le roi de felonie, si son
seigneur en minait et si son motif ou d'outrage
marché.

La felonie est devenue depuis Henri II

- l'homicide
- l'attaque d'un seigneur à main armée
- l'incendie volontaire
- l'usage de force
- le vol important
- la blessure
- l'empêchement de justice.

2. La trahison

La trahison est trahison par droit tout (meurtre
et meurtre de la mort du roi. est par ce que seigneur
est à la fin de la trahison par cette forme de trahison.



Jean sans Terre organise d'un système de courtoisie
En 1252, il y a un 1, statut de la noblesse:

- permet + du roi ou seigneur 10 femmes, 12
huit, 12 ^{ainsi non mariée} lui
- lever 10000 chaux de roi
- lever certains qd officiers
- bullet monnaie et recense.

3. La ~~trépass~~ nouvelle division de la noblesse
A cheval entre criminel et civil. Il y a
une hétérogénéité de ces noblesse (noblesse de haut). Henri II
met en 1252 la noblesse royale (Aucun de saillie) et
qui permettent le sujet royal de la terre et d'un droit royal.

La noblesse est ~~plus~~ plus plus, une évolution de la
noblesse division.

4. En outre féodal et trépass, cette loi crée
toute une série de "middlemen" (~~donc~~ ^{seront} ~~modèles~~ ^{modèles})
échange de droits (noblesse) qui permettent d'ordre
de courtoisie, mais que le pouvoir royal peut
peu s'opposer.

(R. H. D. p. 411. 1402. 411.)